



Journée internationale des droits de la femme

La journée internationale du 8 mars est dédiée aux droits de la femme. En 2025, l'ONU a choisi de placer cette journée sous le thème « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ».

Pour marquer le 30^{ème} anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, nous devons inviter nos dirigeants à prendre des mesures et à miser sur l'avancement des droits des femmes et à l'égalité des sexes. C'est à ce prix que nous contribuerons à favoriser l'accès des femmes aux fonctions de directions et aux espaces décisionnels.

Dans ce contexte, la loi du 19 juillet 2023 vise à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la haute fonction publique. Pour la **Fédération CFTC Finances**, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doit aller plus loin en favorisant les facilités accordées aux mères de familles destinées à leur permettre de préparer sereinement leur promotion tant aux corps d'agents d'encadrement intermédiaires qu'aux corps d'agents de conception, expertise, direction et encadrement.

La **Fédération CFTC Finances** salue la diffusion de documentation sur le site internet ministériel pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail d'autant plus que le ministère associe les représentants syndicaux dans cette lutte. En dénonçant les comportements irrespectueux à l'égard des femmes, nous avancerons vers l'égalité entre les femmes et les hommes. **Notre Fédération** accompagne les agents victimes ou témoins de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles.

Les ministères économiques et financiers ont repris, avec les organisations syndicales, les négociations destinées à définir les nouvelles mesures à mettre à œuvre sur la période 2025 à 2027 pour réduire les inégalités de parcours professionnels entre les femmes et les hommes, mais aussi les mesures de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales. La **Fédération CFTC Finances** se réjouit de cette initiative et sera autour de la table pour apporter des propositions concrètes au plan d'action de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

L'évolution vers une égalité entre les femmes et les hommes se traduira par un changement de mentalités. Aujourd'hui, alors que beaucoup d'hommes continuent de privilégier le champ professionnel, la majorité des femmes consacrent une part substantielle de leur temps aux tâches domestiques. Ces tâches, véritables frein à la mobilité géographique, sont préjudiciables à l'évolution de carrière du personnel féminin. La **Fédération CFTC Finances** revendique un meilleur accompagnement de la mobilité géographique des femmes par le ministère notamment en facilitant leur installation à proximité de leur nouveau lieu d'exercice.

La journée internationale des droits de la femme fêtera ses 50 ans en 2027. La **Fédération CFTC Finances** est satisfaite des avancées déjà obtenues en matière de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes même si le chemin pour atteindre une égalité complète entre les deux sexes est encore long.

La **Fédération CFTC Finances** se mobilise et appelle chacune et chacun à poursuivre le combat contre les discriminations subies par les femmes.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



ÉGALITÉ

JUSTICE

DIVERSITÉ

AUTONOMIE

**LE 8 MARS, LUTTONS
TOUS ENSEMBLE !**


Syndicat
cftc
Fédération Finances